

CP et CE1 à 12 à moyens constants, cartes scolaires

Dans le 1^{er} degré aussi, mobilisons-nous !

La mise en œuvre des CP et CE1 à 12 en REP+ et des CP à 12 en REP à la prochaine rentrée sans créer les postes correspondants risque de perturber grandement la rentrée des classes dans le premier degré en septembre 2018.

PDMQC supprimé-e-s

En effet, pour fournir les enseignant-e-s nécessaires dans ces classes, dans de nombreux départements, ce sont des titulaires brigades (remplaçant-e-s dans le premier degré qui sont pourtant déjà en nombre notoirement insuffisant) et des PDMQDC (plus de maîtres que de classes) qui seront déplacé-e-s. Leurs postes seront supprimés pour la plupart.

Pas d'ouverture de postes aux concours

Par ailleurs, le nombre de poste au concours apparaît insuffisant, car l'augmentation est bien trop faible pour couvrir les besoins d'ouvertures de ces postes. Comme nous l'avons déjà annoncé dans nos précédents communiqués, le ministère ne se donne pas les moyens de sa politique.

Conséquence : fermetures de classes

La conséquence directe est visible dans les publications des cartes scolaires dans les

départements : de nombreuses fermetures de classe sont annoncées. C'est même pire : certains départements manqueront de postes de titulaires à la rentrée.

Recours accru aux personnels précaires

Il est évident que les rectorats devront avoir recours à des personnels précaires et peu voire pas formé-e-s pour assurer la présence d'un-e enseignant-e devant chaque classe et des remplaçant-e-s nécessaire tout au long de l'année.

Nous appelons les personnels à se réunir et à se mobiliser contre les dégradations des conditions de travail que ces mesures provoquent.

Nous appelons les personnels à se mobiliser dès la reprise et à se mettre en grève, à manifester et à se réunir en assemblées générales le 22 mars, jour de grève dans toute la fonction publique contre la casse du service public.